



# Commune de Condezaygues

## Livret d'accueil

**Commune de Condezaygues**

**Mairie**

**"288 Route du Bourg"**

**47500 CONDEZAYGUES**

**Tél./Fax 05 53 71 07 84**

**E.Mail : [mairie.condezaygues@wanadoo.fr](mailto:mairie.condezaygues@wanadoo.fr)**

**Site Internet : <https://condezaygues.fr>**

*Edition Avril 2024*



# BIENVENUE ET BONNE INSTALLATION

---

Vous venez d’emménager à Condezaygues. Vous cherchez à prendre vos marques dans votre nouvelle commune.

Toute la municipalité et l’équipe de la Mairie vous souhaitent la bienvenue !

Vous trouverez dans ce livret d’accueil les renseignements essentiels qui concernent votre quotidien à Condezaygues.

## SOMMAIRE

---

Présentation de la commune .....	P. 5
A votre arrivée sur la Commune .....	P. 6 et 7
L’équipe municipale .....	P. 8
Votre Mairie .....	P. 9
Les équipements communaux .....	P. 10 et 11
Fumel Vallée du Lot .....	P. 12 et 13
Enfance et Jeunesse .....	P. 14 et 15
La vie associative .....	P. 16 et 17
Les dates à retenir .....	P. 18
Les collectes des déchets .....	P. 19 et 20
Le transport collectif .....	P. 21 à 23
Vie pratique .....	P. 24 à 26



# PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

---

Condezaygues, commune d'une superficie de 10.81 km<sup>2</sup>, doit son nom à la présence de nombreux cours d'eau qui encadrent ou parcourent son territoire (de l'occitan « candas » : limpides + « ayguas » : eaux)

Située dans l'aire urbaine de Fumel, Condezaygues offre la proximité et les avantages de l'urbanisation fuméloise tout en gardant son côté rural.

Condezaygues appartient au canton « Le Fumélois » et à l'arrondissement de Villeneuve sur Lot. La Commune fait également partie de la communauté de communes de Fumel Vallée du Lot qui regroupe 27 communes.

## POPULATION :

Les habitants de la Commune se nomment les condezayguais(es).

La Commune compte environ 880 habitants, essentiellement installés dans le bas de Condezaygues, dans les lotissements de Casals Redouns, de Peyremathieu, de l'Ancien et du Nouveau Parc des Chênes. Mais également au Lauret, sur l'Avenue de Villeneuve, à Poutéou et à Cipières.

La commune compte cinq exploitations agricoles et une trentaine d'entreprises, pour la majorité installée dans la zone artisanale de Lalandette.

## PATRIMOINE :

Eglise St Pierre :



Château et lavoir de Lamensou :



Moulin de Lamothe :



.... Que vous pourrez découvrir au gré de randonnées pédestres

## JUMELAGE :

Condezaygues est jumelée avec Burghausen, située en Allemagne, en bavière, à la frontière autrichienne.

Et avec Almoradi et Algorfa, en Espagne, situées dans la province d'Alicante, dans le comarque de la Vega Baja del Segura.

# À VOTRE ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

---

À votre arrivée dans la commune, quelques démarches administratives doivent être effectuées auprès de votre nouvelle mairie, et de certains organismes.  
Il est également conseillé de venir vous présenter en Mairie.

## Votre carte grise

Le changement d'adresse sur la carte grise est obligatoire.  
Cette démarche est à effectuer dans un délai d'un mois maximum.  
La demande est à effectuer en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

## Inscription sur les listes électorales

Cette démarche est obligatoire (article L9 du code électoral).  
Les pièces à fournir sont :

- le formulaire de demande, (disponible en Mairie)
- un justificatif de domicile,
- une copie de la carte d'identité.

Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Permis de conduire

Le changement d'adresse n'est pas obligatoire, à l'occasion d'une nouvelle demande de permis de conduire (perte, vol, nouvelle catégorie, etc.) vous indiquerez simplement votre nouvelle adresse.

## Carte nationale d'identité

Le changement d'adresse n'est pas obligatoire. Si vous voulez néanmoins que votre nouvelle adresse figure sur votre carte d'identité, vous devez faire une demande de renouvellement.

### À noter :

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

**Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.**

Toutefois, tous les pays étrangers n'acceptent pas ces cartes en apparence périmées.  
Selon le pays de destination, il est donc conseillé de demander le renouvellement de la carte d'identité ou de se munir d'un passeport.

## Titre de séjour

Le changement de vos coordonnées sur le titre de séjour est obligatoire.

Les pièces à fournir sont :

- le formulaire de demande,
- un justificatif de domicile,
- une copie de la carte d'identité.

Le dépôt de toute demande de titre de séjour se fait à la préfecture à Agen. Il faut d'abord demander un rendez-vous auprès du service des étrangers.

Les demandes de rendez-vous se font selon trois modalités :

- par messagerie électronique : [pref-rendez-vous-etrangers@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-rendez-vous-etrangers@lot-et-garonne.gouv.fr)
- par courrier simple adressé à la préfecture
- au guichet du bureau de la nationalité et des étrangers à la préfecture. Aucun rendez-vous n'est accordé par téléphone. Il est recommandé de préciser les motifs de sa demande (première demande ou renouvellement d'un titre déjà détenu).

Vous trouverez toutes des informations complémentaires sur le site internet de la préfecture : <http://47.accueil-etrangers.gouv.fr/>

## Les organismes sociaux et autres institutions

Voici la liste (non exhaustives) des démarches à ne pas oublier :

- Informer les organismes sociaux de votre nouvelle adresse (CAF, CPAM, mutuelle...),
- notifier votre changement d'adresse à votre employeur ou à Pôle emploi,
- fournir vos nouvelles coordonnées à votre établissement bancaire, à votre compagnie d'assurance,
- informer les entreprises qui gèrent vos abonnements (gaz, électricité, service des eaux, opérateur téléphonique...).

### À noter :

Il vous est possible d'informer plusieurs organismes de votre changement d'adresse en une seule démarche via le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**Monsieur Éric GRASSET** est le Maire de Condezaygues.  
Conseiller communautaire et délégué CLECT à Fumel Vallée du Lot  
Délégué SMAVLOT, SIVU FOURRIERE et Territoire Energie 47  
Correspondant défense

Les adjoints au Maire	Les conseillers municipaux
<p><b>M. Christian LAPORTE</b> 1<sup>er</sup> adjoint, Délégué Fumel Vallée du Lot : Infrastructures et grands projets, travaux voire. Délégué SMAVLOT, EAU 47 et Syndicat des eaux de la Lémance</p>	<p><b>M. Daniel ALLAOUA</b> Conseiller municipal</p>
<p><b>Mme Viviane BONNIFON</b> 2<sup>ème</sup> adjointe Délégué Fumel Vallée du Lot : Enfance et jeunesse, Sports, Santé, Environnement et transition écologique</p>	<p><b>Mme Dominique CASINI</b> Conseillère municipale</p>
<p><b>Mme Marielle FAUQUET</b> 3<sup>ème</sup> adjointe Déléguée : Développement économique, Aménagement du territoire, Finances. Déléguée au SIVU Fourrière</p>	<p><b>Mme Aurore COMBE</b> Conseillère municipale Déléguée à la commission de contrôle des listes électorales</p>
<p><b>Mme Bernadette LEVEUR</b> 4<sup>ème</sup> adjointe Délégué Fumel Vallée du Lot : Culture</p>	<p><b>M. Cyril DAURIAC</b> Conseiller municipal</p>
	<p><b>M. Luc DETRAIN</b> Conseiller municipal Délégué Fumel Vallée du Lot : Tourisme</p>
	<p><b>M. Jean-Luc DUROU</b> Conseiller municipal Délégué au Syndicat des Eaux de la Lémance</p>
	<p><b>Mme Christelle FAUVERTE</b> Conseillère municipale</p>
	<p><b>Mme Muriel LOPES</b> Conseillère municipale Déléguée à Territoire Energie 47</p>
	<p><b>Mme Malika MAIOUF</b> Conseillère municipale</p>
	<p><b>Mme Christelle MELEIRO</b> Conseillère municipale</p>

# VOTRE MAIRIE

---



## **Mairie de Condezaygues**

« 288 Route du Bourg »

47 500 CONDEZAYGUES

Tél : 05.53.71.07.84

Mail : [mairie.condezaygues@wanadoo.fr](mailto:mairie.condezaygues@wanadoo.fr)

Site Internet : <https://condezaygues.fr>

## **Horaires d'ouverture :**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

8h30 – 12h15 / 13h00 – 17h00

Mercredi : 8h30 – 12h30

## **LE PERSONNEL COMMUNAL :**

L'équipe se compose de trois agents :

Service administratif

Stéphanie au secrétariat de la Mairie s'occupe de l'accueil, de l'Etat Civil, de la gestion administrative du personnel, comptabilité/budget, cimetière, urbanisme, élections....

Service technique

Jaime et Alexandre au service technique s'occupent de l'entretien des espaces verts, de l'entretien des bâtiment communaux, de la voirie ...

# LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

---

## LE POINT LECTURE :



Situé au « 233 Route du Bourg », dans les locaux de l'ancienne école primaire,

Colette, Annie et Marie-Angèle vous accueillent :

- Lundi de 14h à 16h
- Samedi de 10h à 12h.

Tel : 05.53.75.24.82

## LES SALLES COMMUNALES :

La commune dispose de plusieurs salles communales. Certaines d'entre elles sont accessibles à la location, que vous soyez de Condezaygues ou non.

### La salle du Vieux Chêne :



Située au « 23 Route de Monflanquin », à l'entrée du Bourg,

La salle des fêtes a été entièrement réhabilitée et mise aux normes.

Elle peut accueillir 150 personnes maximum.

Idéale pour les repas de famille, les petites fêtes entre amis... la salle comprend :

- la salle avec tables et chaises,
- une scène,
- une salle traiteur,
- une armoire froide et congélateur,

**À noter : La salle est dépourvue de vaisselle.**

Pour votre sécurité, l'accès à la route départementale 124 peut être fermé par vos soins.

Les réservations sont à effectuer auprès du secrétariat de la mairie.



## La salle du Presbytère



Située dans le bourg, à côté de la Mairie, cette salle accueille les associations pour leurs différentes activités.

Il est également possible de la louer, mais pour des repas en petit comité UNIQUEMENT en journée.

Cette salle à une capacité de 30 personnes maximum, elle comprend :

- salle avec tables et chaises,
- une petite cuisine avec plaque de cuisson et réfrigérateur,
- une petite terrasse.

## La salle de réunion :



Située dans les locaux de l'ancienne cantine, cette salle est réservée aux associations ou pour l'organisation de réunions.

## **TARIFS LOCATION DES SALLES COMMUNALES**

	<b>Caution</b>	<b>Commune</b>	<b>Hors Commune</b>
<b>Vieux Chêne</b>	1 000€	<i>Particuliers : 120 € Associations : Gratuit</i>	<i>Particuliers : 220 € Associations : 80 €</i>
<b>Presbytère Salle de réunion</b>	150€	<i>Particuliers : 55 € Associations : Gratuit</i>	<i>Particuliers : 90 € Associations : 20 €</i>

La participation des associations est demandée pour des manifestations recevant du public (repas...) hors assemblée générale.

# FUMEL VALLÉE DU LOT

---

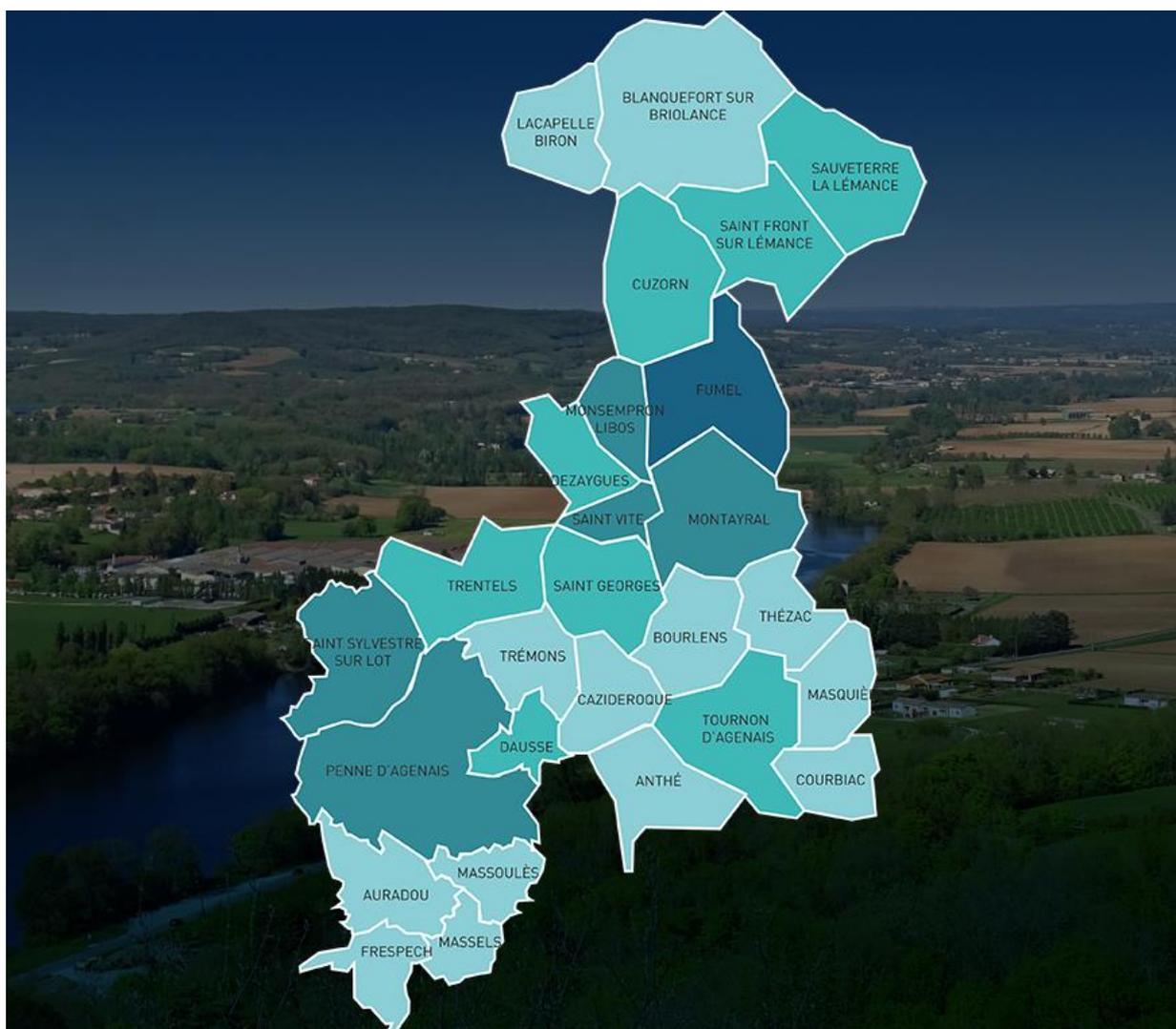
Fumel Vallée du Lot  
34 Avenue de l'Usine  
BP 10037  
47502 FUMEL cedex

Tél : 05.53.40.46.70

Du Lundi au Vendredi : 8h30-12h/ 14h-17h30

Site Internet : [www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

Condezaygues fait partie de la Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot.  
Elle compte 27 communes membres :



## Compétences et missions :

- **Actions de développement économique**
  - Etude, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles et commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques,
  - Actions de développement économique d'intérêt communautaire visant la promotion et la valorisation de l'économie locale et de ses acteurs au travers d'initiatives visant d'une part, le maintien des activités sur le territoire et d'autre part, l'implantation de nouvelles activités,
  - Action de promotion économique (industrie, commerces et services, artisanat, tourisme, agriculture),
  - Promotion du tourisme : accueil, information, élaboration de la politique touristique du territoire et gestion des équipements touristiques structurants,
  - Soutien à l'installation et au maintien des professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L1511-8 du CGCT.

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire**
  - Participation à la démarche pays,
  - Urbanisme (planification),
  - Élaboration, gestion et suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et tous les documents d'urbanisme qui en découlent,
  - Constitution de réserves foncières.

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

- **Création, aménagement, entretien de voiries d'intérêt communautaire**

- **Politique du logement et cadre de vie**

- **Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :**

- **Action sociale d'intérêt communautaire**

- Santé

L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet territorial partenarial et d'un programme d'actions visant à améliorer la qualité des soins sur l'ensemble du territoire (informations, conseils, services, équipements).

- Enfance/ jeunesse

La création, l'aménagement, l'entretien, la gestion des structures d'accueil en faveur de l'enfance et de la jeunesse : crèches, relais d'assistantes maternelles, accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires uniquement le mercredi après-midi, accueil collectif de mineurs.

La coordination et la gestion de tous contrats s'inscrivant dans le champ de compétences décrit ci-dessus, en partenariat avec la Caisse d'Allocation familiale, l'État, le Conseil départemental. -

La participation aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- **Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels**

# ENFANCE ET JEUNESSE

---

## CRÈCHE :

La crèche la plus proche est située à FUMEL, il s'agit de la crèche « La souris verte » :

Les enfants sont accueillis depuis Avril 2017 dans un bâtiment neuf :  
Le Pôle Petite Enfance regroupant la crèche et le Relais Assistance Maternelle.

Les conditions d'accueil y sont optimales, répondant aux normes d'hygiène et de sécurité imposées par le conseil départemental.  
Les enfants sont accueillis en deux groupes en fonction de leur âge.  
Chaque groupe est encadré par 5 professionnelles de la Petite Enfance, en collaboration avec une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière puéricultrice.

Les repas sont faits sur place par une cuisinière.

Pour toutes demandes d'accueil, il faut prendre rendez-vous au guichet unique :



### **Crèche La Souris Verte**

Passage Paul Froment, 47 500 FUMEL

Tel : 05.53.71.09.82

Mail : creche.souris-verte@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Capacité d'accueil : 50 enfants

## ENSEIGNEMENT :

Condezaygues ne dispose pas d'école, les plus proches sont situées à Monsempron-Libos et Fumel :

### **Ecole Maternelle « Les coccinelles »**

Place de la Mairie

47 500 MONSEMPRON LIBOS

Tel : 05.53.71.02.59

### **Ecole Primaire de Libos**

2 Rue des écoles

47 500 MONSEMPRON LIBOS

Tel : 05.5371.01.75

### **Ecole Maternelle**

18 rue Pasteur

47 500 FUMEL

Tel : 05.53.71.01.08

### **Ecole Primaire Jean Jaurès**

Avenue Jean Jaurès

47 500 FUMEL

Tel : 05.53.40.92.29



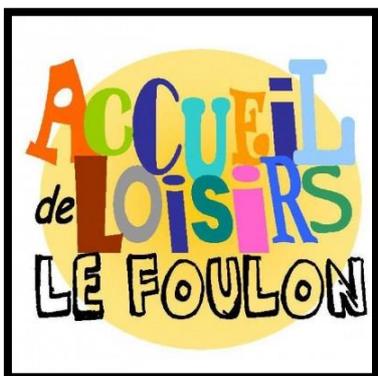
**Collège Jean MONET**  
Avenue Charles De Gaulle  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.75.35.59

**Collège Kléber THOUEILLES**  
4 Avenue du Mas  
47 500 MONSEMPRON LIBOS  
Tel : 05.53.36.21.00

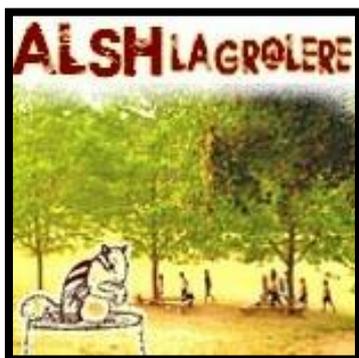
**Lycée d'Enseignement Professionnel Benoît d'Azy**  
Avenue Charles De Gaulle  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.40.56.50

**Lycée d'Enseignement Général et Technologique Marguerite Filhol**  
Avenue Charles De Gaulle  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.40.56.50

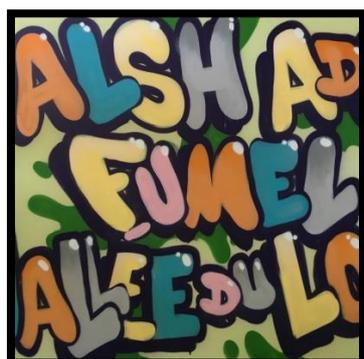
### **CENTRE DE LOISIRS :**



**ALSH de MONSEMPRON LIBOS**  
Le Foulon  
47500 MONSEMPRON LIBOS  
Tel : 05 53 71 02 87  
[loisirs.foulon@orange.fr](mailto:loisirs.foulon@orange.fr)



**ALSH de MONTAYRAL**  
Lagrolère  
47500 MONTAYRAL  
Tel : 05 53 71 20 21  
[alsh.montayral@orange.fr](mailto:alsh.montayral@orange.fr)



**ALSH ADOS**  
POLE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL  
34 AVENUE DE L'USINE  
47500 FUMEL  
Tel : 05 53 36 88 58  
07 57 54 21 15  
[jrobert@cc-dufumelois.fr](mailto:jrobert@cc-dufumelois.fr)  
Facebook POLE JEUNESSE

# LA VIE ASSOCIATIVE

---

- **Association CULTURE ET LOISIRS :**

Randonnées pédestres, scrabble, jeux de carte, gymnastique d'entretien, atelier peinture, Chorale.

Contact : 05.53.71.34.82 (Alain PINTO)

- **CLUB ARC EN CIEL/ 3<sup>ème</sup> âge :**

Jeux de société, atelier mémoire et couture, gymnastique.

Contact : 05.53.71.30.95 (Marie-Angèle BOUZERAND)

- **Association DÉCOUVERTE :**

Organise diverses manifestations (théâtre, vide grenier, Noël des enfants...) tout au long de l'année.

Contact : 05.53.49.05.52 (Ingrid BARDE)

- **Association CASALS REDOUNS :**

Organise diverses animations tout au long de l'année (randonnées, repas, nuits d'été).

Contact : 05.53.71.39.83 (Jean-Marc LEGAL)

- **Association PÉTANQUE :**

Contact : 05.53.71.42.15 (Jacques BOSQ)

- **Société de CHASSE :**

Contact : 05.53.71.34.82 (Alain PINTO)

JOUR	HEURE	SALLE	ASSOCIATION	ACTIVITÉ
LUNDI	9 H A 11 H	PRESBYTERE	CULTURE ET LOISIRS	CHORALE
	14 H A 17 H (1/2)	PRESBYTERE	ARC EN CIEL	MÉMOIRE
	14 H A 17H	SALLE REUNION	ARC EN CIEL	COUTURE
	18 H 30 A 19 H 30	VIEUX CHENE	CULTURE ET LOISIRS	GYMNASTIQUE
MARDI				
	10H A 12H	VIEUX CHENE	Christiane FATOUX	YOGA
	10 H A 11 H	PRESBYTERE	ARC EN CIEL	GYMNASTIQUE
	15 H A 18 H 45	PRESBYTERE	CULTURE ET LOISIRS	CARTES - MARCHEURS
	14 H A 18 H	PRESBYTERE	CULTURE ET LOISIRS	SCRABBLE
	18 H A 20 H	VIEUX CHENE	Christiane FATOUX	YOGA
MERCREDI	14H A 17H	SALLE DE RÉUNION	ARC EN CIEL	COUTURE
JEUDI	15 H A 18 H 45	PRESBYTERE	CULTURE ET LOISIRS	CARTES - MARCHEURS
	14 H A 18 H	PRESBYTERE	CULTURE ET LOISIRS	SCRABBLE
	14 H 30 A 17 H 30	ANCIENNE CLASSE	DECOUVERTE	PEINTURE C. BORIE
VENDREDI	14 H A 17 H (1/2)	PRESBYTERE	ARC-EN-CIEL	JEUX SOCIETE ET GOUTER

#### A NOTER :

Un guide des associations sportives, de l'ensemble du territoire de Fumel Vallée du Lot est disponible dans les locaux de Fumel Vallée du Lot.



Une aide financière, pour les personnes de moins de 25 ans, peut vous être attribuée par Fumel Vallée Du Lot pour l'adhésion à une association sportive du territoire.

Renseignements et contact : Florent SEYRAL : 05 53 36 88 58.

# LES DATES À RETENIR

---

La vie de la commune est agrémentée de manifestations tout au long de l'année.

## **Janvier**

Vœux du maire

## **Février/ Mars**

Théâtre

Soirée crêpes

Repas de chasse

Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962

## **Mai**

Marche du 8 mai de Culture et Loisirs

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Marche de Casals Redouns

## **Juin**

Fête de la Musique

Fête de la Saint Jean

## **Juillet**

Repas citoyen

Soirée d'été

## **Août**

Soirée d'été

## **Septembre**

Vide grenier

Marche de nuit

## **Octobre**

Soirée châtaigne

Halloween

## **Novembre**

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

## **Décembre**

Noël des enfants

# LA COLLECTE DES DÉCHETS

La communauté de communes Fumel Vallée du Lot possède la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. C'est-à-dire qu'elle a non seulement la charge de collecter les déchets produits par les habitants du territoire, mais aussi de gérer le traitement de ces déchets. La collecte des déchets est assurée par la régie et le traitement des déchets a été délégué au syndicat départemental ValOrizon.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Depuis le 12 février 2024, l'ensemble de vos déchets courants sont à déposer sur les Points d'Apports Volontaires (PAV) : emballages, papiers, verres, **ordures ménagères** et cartons bruns. Il n'y a plus de ramassage en porte à porte.

Un badge est nécessaire pour accéder aux containers d'ordures ménagères et aux déchetteries de l'ensemble du territoire.

Vous pouvez le récupérer directement auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot situé au 34 avenue de l'Usine à FUMEL.

Le service Environnement est également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :

- Sur la REDEVANCE : [redevance@cc-dufumelois.fr](mailto:redevance@cc-dufumelois.fr) 05.53.40.46.75
- Sur le TRI : [prevention@cc-dufumelois.fr](mailto:prevention@cc-dufumelois.fr) 05.53.40.46.87
- Sur le COMPOSTAGE : [compostage@cc-dufumelois.fr](mailto:compostage@cc-dufumelois.fr) 05.53.40.46.87

118 points de tri sont répartis sur tout le territoire de Fumel Vallée du Lot dont 5 sur la Commune de CONDEZAYGUES : Vieux Chêne, Casals Redouns, Cipières, ZA de Lalandette et Résidence du Château.

**FUMEL** — Vallée du Lot —

## Et pour mes déchets, je fais quoi ?

### Emballages ménagers recyclables

Bouteilles et flacons en plastique, emballages et briques en carton, tous les sacs, sachets et films en plastique, emballages en métal

### Verres

Bouteilles et bocaux en verre

### Papiers

Journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, livres, courriers et enveloppes

Il ne reste alors que la poubelle de salle de bain et de ménage !

### Le compostage

permet de réduire considérablement vos déchets !

Les tontes de gazon, feuilles mortes, branches broyées, et tout autre déchet organique, une fois compostés, contribuent à un engrais 100% naturel et surtout reste une pratique économique et écologique. Nous vous proposons deux modèles de composteurs en plastique de 400 litres (10€) ou 600 litres (15€).

**Comment procéder ?** À la maison ou pour mon quartier, réservez un composteur auprès de l'équipe prévention du service Environnement de Fumel Vallée du Lot, au 07 57 44 14 33.

Les restes de repas, épluchures (fruits et légumes), filtres et marc de café, sachets de thé, coquilles d'oeuf, papier essuie-tout, feuilles mortes, broyat, écorces, sciure...

## BRANCHAGES, ENCOMBRANTS-FERRAILLES ET LOCATION DE BENNES

### BROYAGE DES BRANCHAGES

#### Quels déchets sont concernés ?



Ce sont les branches dont le diamètre n'excède pas 15 cm et mesurant 1 à 2 mètres.

La tonte de pelouse, les feuilles mortes et les souches **ne sont pas acceptées.**

**Comment procéder ?** Seul ou en regroupement de voisins, **prenez rendez-vous** auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot, au **06 84 14 73 51**, pour effectuer le broyage de vos branchages.

**Si vous souhaitez récupérer le broyat** pour l'utiliser en paillage au jardin et amender le composteur, prévoyez un contenant à présenter à l'agent.

Ce nouveau service remplace la collecte mensuelle en porte à porte.

### ENCOMBRANTS - FERRAILLES

#### Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les déchets trop volumineux que vous ne pouvez pas transporter à la déchetterie (matelas, meubles, congélateur...).

#### Comment procéder ?

**Prenez rendez-vous** au **06 45 38 85 27**. Pensez à sortir vos déchets devant chez vous **UNIQUEMENT** la veille au soir de la collecte !

### DÉCHETTERIES

#### 4 déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire

Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais. L'accès est totalement **GRATUIT** !

### LOCATION DE BENNES

■ Si vous avez une grande quantité de matériaux à éliminer et que vous ne pouvez pas les transporter en déchetterie, **prenez rendez-vous** auprès de Fumel Vallée du Lot, au **06 45 38 85 27** pour la location de benne d'une capacité de 8 m<sup>3</sup>, qui sera livrée à domicile pour une durée de 4 jours maximum aux tarifs suivants :



- Ferrailles, mobilier, cartons : **80 €**  
- Végétaux, bois, tout-venant : **120 €**  
*Un seul type de matériau par benne. Gravats non acceptés.*

**Renseignements : Service Environnement - Fumel Vallée du Lot**  
Les horaires d'ouvertures des déchetteries et les informations complémentaires, sont disponibles en Mairie, ou sur le site : [www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

## DÉCHETTERIES

Quatre déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes à Montayral, Blanquefort de Briolance, Tournon d'Agenais, et Penne d'Agenais. L'accès se fait sur présentation de votre badge.

Ci-dessous les horaires de celle de Montayral (la plus proche)

		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Du 01 novembre au 29 février		9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Du 01 mars au 30 juin et du 01 septembre au 31 octobre		8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h
Du 01 juillet au 31 août		Lundi Continu 7h - 15h		Mardi Continu 7h - 15h		Mercredi Continu 7h - 15h		Jeudi Continu 7h - 15h		Vendredi Continu 7h - 15h		Samedi Continu 7h - 15h	

# TRANSPORT COLLECTIF

---

## COVOITURAGE



Depuis quelques années, le prix des carburants et le souci environnemental grandissant de la population, favorisent le développement de nouveaux systèmes de transport tel que le Covoiturage.

Afin de répondre à ce nouveau besoin, la municipalité a décidé d'investir et de créer une aire de covoiturage.

Elle se situe à l'entrée de la zone artisanale de Lalandette, au niveau du rond-point. Elle a une capacité d'accueil de 17 véhicules.



## LIGNE DE BUS



En Lot-et-Garonne, le réseau de transport « Tidéo » vous permet de vous déplacer.

La ligne N° 340 dessert notamment les communes de notre territoire, avec le trajet Villeneuve sur Lot/ Fumel/ Montayral

## OÙ ME PROCURER MON TITRE DE TRANSPORT ?



### Auprès des conducteurs, à bord des cars

Achat tickets voyages simples, aller-retour, groupe + 10 pers. et rechargement



### Sur l'application Ticket Modalis

Toute la gamme tarifaire (hors titres annuels et groupe)

Simple, rapide, sécurisée.

Votre smartphone devient votre titre de transport.

À privilégier en cas de correspondance entre plusieurs lignes



### Par Courrier

Achat des 10 voyages, des pass, hebdo, mensuel et annuel et pour les duplicatas.

Envoyer le formulaire de demande de carte à :

Région Nouvelle-Aquitaine  
Service Transports du Site de Pau  
9 place d'Espagne - CS 60433  
64004 PAU

PLUS D'INFORMATION :

**0 970 870 870**

(appel non surtaxé)

du lundi au samedi de 08h à 19h)



### Téléchargez l'application

Disponible sur



## TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

VOYAGE SIMPLE	2,30 €
VOYAGE SIMPLE SOLIDAIRE*	0,40 €
ALLER/RETOUR**	4,10€
10 VOYAGES	18,40€
PASS HEBDO	16,60€
PASS MENSUEL	43€
PASS ANNUEL	430€

**JEUNES -28 ANS -50%**  
sur la carte 10 voyages et les 3 pass.

\*Pour faire votre demande de carte solidaire, remplissez le formulaire en téléchargement sur : [cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr](http://cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr)  
\*\*Valable dans la journée

### MESURES SANITAIRES COVID-19

Consultez les gestes barrières sur le site [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

## VACANCES SCOLAIRES 2022-2023 - ZONE A



**RENTÉE DES ÉLÈVES** Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022



**TOUSSAINT** Du samedi 22 octobre au lundi 07 novembre 2022



**NOËL** Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 03 janvier 2023



**HIVER** Du samedi 04 février au lundi 20 février 2023



**PRINTEMPS** Du samedi 08 avril au lundi 24 avril 2023



**ÉTÉ** Samedi 8 juillet 2023

		TOUTE L'ANNÉE						
JOURS DE CIRCULATION		LUNDI À VENDREDI	LUNDI À SAMEDI	LUNDI À SAMEDI	LUNDI À VENDREDI	SAMEDI	LUNDI À VENDREDI	DIM. ET JOURS FÉRIÉS
MONTAYRAL	Mairie		8:36	13:02	16:47	16:47		
	Portes du Quercy		8:38	13:04	16:49	16:49		
FUMEL	Place du Postel	6:50	8:44	13:10	16:55	16:55	18:35	15:30
	Usine Porte Principale	6:52	8:46	13:12	16:57	16:57	18:37	15:32
	Usine Porte Ouest	6:53	8:47	13:13	16:58	16:58	18:38	15:33
	Florimont	6:55	8:49	13:15	17:00	17:00	18:40	15:35
MONSEMPRON-LIBOS	Rue du Forain	6:57	8:51	13:17	17:02	17:02	18:42	15:37
	Gare	6:59*	8:53*	13:19	17:04	17:04	18:44	15:39
	Place du Marché	7:00	8:54	13:20	17:05	17:05	18:45	15:40
TRENTELS	Bourg	7:08	9:02	13:28	17:13	17:13	18:53	15:48
SAINT SYLVESTRE	St Marcel	7:13	9:07	13:33	17:18	17:18	18:58	15:51
PENNE D'AGENAIS	Gendarmerie		9:12	13:38		17:23		
SAINT-SYLVESTRE	Eglise (Mairie)	7:16	9:14	13:40	17:21	17:25	19:01	15:56
	Minjou	7:18	9:16	13:42	17:23	17:27	19:03	15:58
VILLENEUVE-SUR-LOT	Pôle de Santé	7:21	9:19	13:45	17:26	17:30	19:06	16:01
	Parasol	7:23	9:21	13:47	17:28	17:32	19:08	16:03
	Parc des expositions	7:25	9:23	13:49	17:30	17:34	19:10	16:05
	Hôpital	7:28	9:26	13:52	17:33	17:37	19:13	16:08
	Poste	7:31	9:29	13:55	17:36	17:40	19:16	16:11
	Gare	7:33	9:31	13:57	17:38	17:42	19:18	16:13
	Correspondances	*TER 07H57 vers Agen	*TER 09H43 vers Périgueux					

		TOUTE L'ANNÉE						
JOURS DE CIRCULATION		LUNDI À VENDREDI	LUNDI À SAMEDI	LUNDI À SAMEDI	LUNDI À VENDREDI	SAMEDI	LUNDI À VENDREDI	DIM. ET JOURS FÉRIÉS
	Correspondances		*TER 11H18 de Périgueux (sauf le samedi)		*TER 17H24 d'Agen			*TER 20H07 de Périgueux
VILLENEUVE-SUR-LOT	Gare	7:40	11:56	15:50	17:45	17:45	19:20	20:05
	Poste	7:43	11:59	15:53	17:48	17:48	19:23	20:08
	Hôpital	7:45	12:01	15:55	17:50	17:50	19:25	20:10
	Parc des expositions	7:48	12:04	15:58	17:53	17:53	19:28	20:13
	Parasol	7:50	12:06	16:00	17:55	17:55	19:30	20:15
	Pôle de Santé	7:52	12:08	16:02	17:57	17:57	19:32	20:17
SAINT-SYLVESTRE	Minjou	7:55	12:11	16:05	18:00	18:00	19:35	20:20
	Mairie (Eglise)	7:57	12:13	16:07	18:02	18:02	19:37	20:22
PENNE D'AGENAIS	Gendarmerie		12:15	16:09	18:04	18:04		
SAINT SYLVESTRE	St Marcel	8:00	12:20	16:14	18:09	18:09	19:40	20:25
TRENTELS	Bourg	8:05	12:25	16:19	18:14	18:14	19:45	20:30
MONSEMPRON-LIBOS	Place du Marché	8:13	12:33	16:27	18:22	18:22	19:53	20:38
	Gare	8:14	12:34*	16:28	18:23*	18:23	19:54	20:39*
	Rue du Forain	8:16	12:36	16:30	18:25	18:25	19:56	20:41
FUMEL	Florimont	8:18	12:38	16:32	18:27	18:27	19:58	20:43
	Usine Porte Ouest	8:20	12:40	16:34	18:29	18:29	20:00	20:45
	Usine Porte Principale	8:21	12:41	16:35	18:30	18:30	20:01	20:46
	République	8:23	12:43	16:37	18:32	18:32	20:03	20:48
MONTAYRAL	Portes du Quercy	8:29	12:49	16:43		18:38		
	Mairie	8:31	12:51	16:45		18:40		

# VIE PRATIQUE

---

## LA SANTÉ :

Les services de santé à Condezaygues se limitent comme suit :

- Ophtalmologue
- Orthoptiste.

À proximité vous trouverez : Médecin généralistes, infirmières, dentistes, pharmacies, laboratoire d'analyses médicales... à MONSEMPRON LIBOS, FUMEL et MONTAYRAL.

### **POLE DE SANTE DU VILLENEUVOIS (Hôpital, Clinique):**

Brignol Romas  
47 300 VILLENEUVE SUR LOT  
Tel : 05 53 72 23 23

#### **ADMR**

Place de la Mairie  
47 500 MONTAYRAL  
Tel : 05.53.36.63.51

#### **ADMR**

1 place Carnot  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.72.16.70

#### **SANTE FAMILLE 47**

34 Avenue de l'usine  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.40.97.80

#### **CENTRE MEDICO SOCIAL**

Place Voltaire  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.71.20.61

#### **ASSAD**

Foyer du Foulon  
47 500 MONSEMPRON LIBOS  
Tel 05.53.40.98.82

#### **FUMEL IMAGERIE MEDICALE**

16 bis rue Pasteur  
47 500 FUMEL  
Tel : 05.53.70.82.02



Fumel Vallée du Lot vient de se doter d'un nouvel outil dans le cadre de sa politique contre la désertification médicale. Le pôle de santé de Fumel complètera ainsi l'offre d'accueil de professionnels de santé et améliorera le maillage territorial en matière de santé.

La particularité de cette structure est la présence de **deux entités regroupées au sein d'un même bâtiment** :

➤ **Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)** avec des professionnels de santé libéraux **(Entrées 1 et 3 du bâtiment)**

➤ **Un Centre Intercommunal de Santé (CIS)** avec des professionnels de santé salariés de la communauté de communes **(Entrée 2 du bâtiment)**

Depuis le 17 mai 2021, les professionnels de santé libéraux ont commencé à s'installer au sein de la MSP.

[Les patients peuvent les contacter directement aux coordonnées habituelles de ces professionnels.](#)

Local	Désignation	Nom	Prénom	Profession	CONTACT INTERNET
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)</b>					
1	Ergothérapeute	SALVAN	Céline	Ergothérapeute	06.49.48.02.89
2	Infirmières libérales 1	LEGE	Sylvia	Infirmière	06.88.53.42.10
		JOURDAN	Valérie		
		BERNA	Marie Line		
3	Infirmières libérales 2	MIQUEL	Céline	Infirmière	07.66.82.12.51
		SUNE	Agathe		
4	Podologue	DHENRY	Florian	Podologue	05.53.40.93.58
		LAGRIFFOUL	Léa		
5	Dentiste libéral	LAUTIE	Yvan	Chirurgien-dentiste	05 53 71 00 96
<b>CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ (CIS)</b>					
6	Dentiste salarié	WIKLACZ	Marine	Chirurgien-dentiste	09.74.36.10.20
7	Dentiste salarié	MUSQUI	Pauline		
8	Médecin salarié	FABRE	Bénédictte	Médecin	
9	Médecin salarié	DUMAS	Sylvaine	Médecin	
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)</b>					
10	Médecin libéral	PAULIAC GRUCHET	Nathalie	Médecin	05.53.40.90.50
11	Médecin libéral	GRUCHET	Alain		
12	Médecin libéral	RODOLPHE	Philippe		
14	Gynécologue	GIRARD	Claire	Gynécologue	doctolib
15	Sage-femme	SOLBES	Lucie	Sage-femme	doctolib

## **L'ADMINISTRATION :**

### **PREFECTURE**

« Place de Verdun »  
47 920 AGEN CEDEX

Tel : 05.53.77.60.47

### **SOUS PREFECTURE**

« Rue des Cieutat »  
47 300 VILLENEUVE SUR LOT

Tel : 05.53.49.03.16

### **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

SGC de VILLENEUVE-SUR-LOT  
« Chemin de Velours »  
47 300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Tel : 05.53.49.51.78

Mail : t047036@dgfip.finances.gouv.fr

### **MAISON FRANCE SERVICE**

Mairie de Fumel  
1 Place du Château  
47 500 FUMEL

Tel : 05.53.49.59.79

Mail : fumel@france-services.gouv.fr

## **AUTRES INFORMATION UTILES :**

**Vétérinaire :** MONTAYRAL

**Bureau de poste :** MONSEMPRON LIBOS, SAINT VITE, FUMEL

**Gare SNCF :** MONSEMPRON LIBOS

**Cinéma le Liberty :** MONSEMPRON LIBOS

### **Office de Tourisme :**

Place Georges Escande  
47 500 FUMEL

Tel : 05.53.71.13.70

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA LÉMANCE**

5 av Georges Leygues  
47500 Fumel

Tél. : 05 53 71 16 68

Fax : 05 53 49 28 46

Accueil les mardis et vendredis